



Je soussignée déclare avoir reçu des mains de
Pierre Jean Sirvin la somme de cent francs pour dot
de sa sœur St Josephine cette donation a été faite par
Pierre Sirvin père.

12 Novembre 1860

M^{lle} Marie Louise supérieure



Je soussignée déclare avoir reçu des mains de Pierre
Jean Sirvin la somme de cinq cents francs pour
la dot de sa sœur St Josephine cette donation a été
faite par son père Pierre Sirvin devant M^r Daissier

12 Novembre 1861

M^{lle} Marie Louise supérieure

Je soussignée déclare avoir reçu des mains de Pierre Sirvin la
somme de cent francs en tant moins de celle de cent cinquante francs et
laquelle ont été définitivement réglés les comptes relatifs à la dot de
la sœur Josephine fait à Vitrac le 21 juin 1869

J Sirvin

M^{lle} Marie Louise supérieure